

ESSAI DE FAUTEUIL ROULANT

Un bon positionnement en fauteuil roulant contribue à :

- prévenir et limiter l'apparition de déformations orthopédiques,
- améliorer le fonctionnement de la respiration, la déglutition, la digestion, la circulation sanguine, du système nerveux, de l'élimination urinaire...
- préserver ou améliorer les capacités fonctionnelles motrices et la réalisation d'activités,
- diminuer les douleurs,
- limiter le risque d'escarres,
- améliorer l'intégration sociale.

Une approche pluridisciplinaire

Être bien assis dans son fauteuil roulant, c'est essentiel

L'équipe pluridisciplinaire du Centre Médical Rhône-Azur vous propose une consultation dédiée au positionnement en fauteuil roulant, à partir d'une analyse posturale et fonctionnelle.

Son rôle est d'identifier les raisons objectives et subjectives de votre position afin d'optimiser l'installation assise.

Cette démarche permet d'adapter l'installation au fauteuil grâce à des aides techniques qui améliorent la posture et un choix judicieux de fauteuil roulant.

La consultation en 5 étapes

L'adaptation et l'optimisation d'une installation au fauteuil roulant nécessite plusieurs étapes, des essais et des réajustements.

1. Une consultation pour réaliser un bilan complet de la situation.
2. À l'issue de cette consultation, des aides techniques à la posture sont préconisées. Soit elles sont intégrées au fauteuil roulant actuel, soit c'est toute l'installation qui est changée, y compris le fauteuil si celui-ci n'est plus adapté.

3. Une période d'essai de ces aides techniques de quelques semaines. L'essai est effectué avec le matériel préconisé mis à disposition de la personne. Elle peut ainsi bien éprouver l'installation. Une meilleure installation peut entraîner des désagréments au début (douleurs, gêne fonctionnelle, tension). Ils disparaissent généralement après quelques jours. À l'inverse, si des désagréments durables apparaissent après quelques jours, alors qu'on se sentait très bien au début, l'installation doit être réajustée.
4. Une consultation de (ré)ajustement de l'installation. Celle-ci est suivie d'une nouvelle période d'essai si nécessaire.
5. La commande du matériel auprès du revendeur. Ce n'est qu'à l'issue de cette période d'essai concluante que le matériel d'aide à la posture est commandé auprès du revendeur.

Quand consulter pour étudier le positionnement assis ?

- **À la première attribution** de fauteuil roulant. Elle nécessite obligatoirement une prescription médicale puisque le Fauteuil roulant est un dispositif médical.
- Lors des **renouvellements du fauteuil**. C'est l'occasion de réétudier l'installation assise et de l'adapter.
- Lorsque **la situation a changé** : modification conséquente du poids, de la taille, évolution des aptitudes, organisation quotidienne différente...
- **Après une arthrodèse vertébrale**. La modification des courbures et de la souplesse de la colonne vertébrale qu'elle entraîne nécessite de revoir toute l'installation pour conserver son confort.
- En cas **de douleur et d'inconfort** (besoin de bouger constamment pour se sentir mieux, zones de frottements/rougeurs de la peau visibles...). La consultation doit alors être systématique : il ne faut jamais se satisfaire d'une installation assise inconfortable ou douloureuse.
- **Au moins une fois par an** quelle que soit la situation, un bilan annuel de son positionnement est recommandé.

)